

M. Harding: Monsieur le président, j'ai écouté avec grand intérêt les deux orateurs précédents qui ont traité de l'article 6. C'est un des articles clés du projet de loi. On nous dit que le gouvernement va amorcer, recommander, entreprendre et coordonner des programmes conçus pour favoriser l'établissement ou l'adoption d'objectifs ou de normes relatifs à la qualité de l'environnement ou à la lutte contre la pollution. On nous dit que le gouvernement va favoriser et encourager l'adoption de pratiques et attitudes tendant à protéger et à améliorer davantage la qualité de l'environnement.

Aucun ministériel ne nous a dit comment le gouvernement compte s'y prendre pour faire tout cela. Mais la Chambre des communes a le droit de savoir. Nous en avons assez d'adopter des lois d'application facultative que les ministères concernés n'appliquent en fait jamais. Nous aimerions qu'un ministériel prenne la parole pour nous dire d'une façon claire et précise ce que compte faire le gouvernement qui a sans doute un certain nombre de programmes en réserve. Il a certainement plusieurs projets sous dossier pour les diverses provinces du Canada. Quelqu'un au gouvernement devrait certes nous dire comment on va s'attaquer à ces problèmes et combien d'argent on compte y affecter. Comment le gouvernement va-t-il s'attaquer au problème général de la pollution au Canada? Je suis d'accord avec les deux orateurs précédents: le gouvernement n'a strictement rien dit à ce sujet. Or, il nous faut des renseignements avant d'adopter l'article.

• (12.50 p.m.)

Toutefois, j'aimerais soulever une autre question qui, à mon avis, revêt une importance vitale pour la présente mesure. Si ceux qui s'intéressent aux normes écologiques veulent bien lire l'article 6 jusqu'à la fin de la page, ils constateront que nous allons favoriser l'établissement ou l'adoption d'objectifs ou de normes relatifs à la qualité de l'environnement ou à la lutte contre la pollution.

Avant de reprendre mon siège, je vais proposer un amendement pour donner un caractère national à ces normes et objectifs. C'est le but que nous poursuivons. J'ai parcouru divers discours que le ministre a prononcés d'une extrémité du Canada à l'autre, depuis quatre ou cinq mois. Il parle toujours de normes nationales. Je vais proposer au gouvernement, puisque nous voulons avoir des normes nationales, de le préciser dans le bill. Il faudrait qu'il en soit question dans la mesure législative actuellement à l'étude. Si le gouvernement n'agit pas, ce sera nettement l'indication, comme dans le cas de la loi sur les ressources en eau du Canada, qu'il y aura, d'une extrémité du Canada à l'autre, toute une série de normes, ce à quoi nous nous opposons. Je signale que le ministre lui-même a prêché l'idée de normes nationales, idée qu'il nous a empruntée l'an dernier. Si c'est la politique du nouveau ministre, elle doit être précisée dans le projet de loi, et nous allons insister pour qu'elle y soit insérée, si nous réussissons à convaincre le gouvernement que cela s'impose.

[M. Barnett.]

Je signale que nous avons besoin de normes nationales. Nous sommes revenus sur le sujet je ne sais combien de fois. Sans normes nationales, on trouvera des havres de pollution à divers endroits du Canada et la population n'en veut pas. La population ne veut pas qu'une province du Canada ait des normes inférieures à celles des autres, et puisse ainsi attirer certaines industries. Lors de la conférence fédérale-provinciale de l'an dernier un certain nombre de provinces ont présenté des mémoires au gouvernement. L'une de leurs préoccupations majeures était que, faute de normes nationales fixées par la loi, de grandes sociétés, telles que les usines de pâtes et papiers, pourraient être enclines à signifier à telle ou telle province que si leurs normes ne demeuraient pas lâches, elles iraient s'installer dans une autre province ayant des normes moins rigoureuses. Nous ne voulons pas de cela. Nous combattons la pollution dans notre pays et, pour l'amour du ciel, montrons que nous sommes des hommes politiques sensés et mettons au point une loi qui fera comprendre à ces pollueurs en puissance que nous nous moquons pas mal de savoir où ils s'établiront, étant donné que toutes les régions du Canada seront protégées et que nous ne donnerons pas à une région un avantage au détriment d'une autre en autorisant une série de normes différentes dont le seul effet serait de faire naître des havres de pollution. Ce n'est apparemment pas très facile de faire comprendre cela au gouvernement.

Je désire signaler, à propos de cette question des normes, qu'il y a deux ans, le comité des ressources nationales a recommandé à l'unanimité l'établissement de normes nationales dans tout le Canada. Je trouve estomaquant qu'aucun des ministériels membres de ce comité ne se lève pour appuyer ce rapport que le comité a adopté unanimement. Ces députés devraient dire au gouvernement ce qu'ils désirent. Ce ne devrait pas être aux députés de l'opposition d'attirer continuellement l'attention du gouvernement là-dessus.

Nous avons soulevé la question des normes et je proposerai bientôt un amendement, mais je voudrais d'abord reparler des programmes dont on fait mention ici. Nous ne pourrions résoudre le problème de la pollution si le gouvernement ne se décide pas à y affecter d'énormes capitaux. Aucun ministre n'a dit à la Chambre où l'on prendrait l'argent pour mener à bien le programme à l'étude. Et que penser du gâchis épouvantable qu'on trouve dans nombre de grandes villes où presque tous les égouts sont déversés dans les cours d'eau d'un bout à l'autre du pays. On nous dit de demander l'aide de la SCHL qui est censée attribuer des fonds assez limités pour résoudre ce problème. Il y aurait lieu de fixer dès aujourd'hui des délais de cinq ou sept ans et d'établir des objectifs. Il y aurait lieu aussi de faire savoir aux Canadiens qu'en 1975 ou 1980, toutes les municipalités auront cessé de déverser leurs eaux-vannes dans les rivières et les cours d'eau du pays; de plus, il faudrait incorporer toutes ces dispositions dans la loi. Ensuite, il faudrait fournir des fonds à ces municipalités, leur consentir des prêts peu coûteux, afin de leur permettre d'entreprendre les travaux nécessaires pour résoudre le problème des égouts.

Il y a bien d'autres projets. Et que penser des douzaines de lacs et rivières pollués par le mercure où la pêche